



**CFPPA**  
des **HAUTES**  
**PYRÉNÉES**  
LANNEMEZAN

**Brevet Professionnel  
Agricole**

**T.P.H.A.**

**BPA TPHA**

**Brevet professionnel  
Agricole  
Travaux de la Production  
Horticole ou Animale**

formation diplômante de niveau V



 **Agri Nature  
& Forêt  
Vic-en-Bigorre**





## LE PARCOURS DE FORMATION

Votre formation comporte 10 Unités Capitalisables dont 8 UC et 2 UC d'Adaptation Régionale (UCARE)

### Les Unités Capitalisables Générales :

UCG 1 - Mathématiques – Informatique – Communication

UCG 2 - Droit du travail – Protection sociale – Economie d'entreprise et de chantier

UCG3 - Ecologie – Prévention et risques du travail

### Les Unités Capitalisables d'Option :

UCO 1 : Conduite des productions horticoles, conduite d'élevages

UCO 2 : Utilisation des matériels et équipements d'une exploitation agricole ou horticole

### Les Unités Capitalisables de Spécialité :

UCS 1-2-2 Horticulture : Réaliser la multiplication des végétaux, réaliser l'installation et le suivi des cultures, réaliser la récolte et la préparation des commandes

UCS 1-2- agricole : alimentation-soin aux animaux, travaux culturaux et utilisation des surfaces fourragères, entretien des matériels et bâtiments

### UCARE – Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale et à l'Emploi :

2 UCARE à définir. Thèmes des UCARE proposés par l'équipe pédagogique selon les spécificités régionales et les projets des stagiaires :

- Elaborer un projet de salariat
- Travail des métaux et organisation de l'atelier en exploitation agricole
- Maraîchage biologique

- Conduire un atelier de production horticole (y compris maraîchage)

- Conduire un atelier de transformation laitière

- Gérer les équipements de l'exploitation agricole



## INFOS PRATIQUES :

Durée : Les sessions se déroulent de septembre à juin avec des semaines de formation en centre et des semaines en situation professionnelle en entreprise.

Un parcours individualisé pourra être étudié sous certaines conditions.

Lieu : Les cours se déroulent au CFPPA à Lannemezan mais aussi sur les antennes du CFPPA de VIC en Bigorre ([EPL Jean Monnet](#)) et de TARBES ([lycée horticole Adriana](#)).

Niveau : diplôme d'état de niveau 5 délivré par le Ministère de l'Agriculture.

Public visé : les demandeurs d'emploi dans le cadre d'un financement de la Région Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées ou de Pôle Emploi.

Les salariés dans le cadre du Congé Individuel de Formation ou Contrat de professionnalisation.

Une étude personnalisée peut être réalisée pour répondre à vos demandes.

Le dépôt des candidatures doit se faire de préférence au printemps pour une étude des dossiers dans les meilleures conditions.

Rémunération pendant la formation : vous pouvez éventuellement bénéficier d'une rémunération conformément au titre du livre IX du code du travail.

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Brevet Professionnel Agricole «Productions Horticoles» ou « Polyculture Elevage », vous permet :

- d'exécuter les différentes tâches correspondant à l'activité d'ouvrier qualifié en horticulture ou en polyculture élevage
- d'accéder à un emploi qualifié dans une exploitation horticole ou une collectivité territoriale ou dans une exploitation agricole.

## LES CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

L'obtention du BPA passe par la validation de l'ensemble des Unités Capitalisables (UC) qui délimitent les connaissances et les savoir-faire à acquérir. Vous devez aussi justifier d'au moins une année d'activité professionnelle tous secteurs confondus.

## LES PRÉ-REQUIS

- Avoir au minimum 18 ans
- Satisfaire aux tests de sélection
- Être sorti du système scolaire depuis au moins 1 an

## LES MÉTIERS POSSIBLES :

- Ouvrier(e) horticole
- Ouvrier(e) maraîcher(e)
- Ouvrier(e) en floriculture
- Salarié(e) en polyculture élevage
- Responsable d'élevage
- Salarié(e) en service de remplacement
- Poursuite vers un BPREA







 Agri Nature  
& Forêt  
Vic-en-Bigorre

CFPPA des Hautes-Pyrénées  
131 rue du Bidalet  
65300 Lannemezan  
Tél : 05 62 98 07 94  
Fax : 05 62 98 30 20  
cfppa.lannemezan@educagri.fr

**[formagri-65-vic.fr](http://formagri-65-vic.fr)**

